

La conclusion d'une entente offrirait aussi une meilleure protection des brevets. Je viens d'ailleurs d'annoncer que nous appuyons les propositions visant à renforcer la protection accordée par les brevets pour les produits pharmaceutiques.

Les propositions énoncées dans le projet d'accord du GATT permettraient aux propriétaires de brevets pharmaceutiques de bénéficier d'une protection de même durée - soit 20 ans - que celle accordée dans tous les autres secteurs.

Ces mesures favoriseront la R-D au Canada. Et elles permettront ainsi la création d'emplois spécialisés et bien rétribués dans les domaines médical et scientifique. Elles aideront donc le Canada à attirer de nouveaux investissements dans l'industrie pharmaceutique. Ces mesures de protection ne sont qu'un des moyens par lesquels cet accord peut aider le Canada à renforcer sa position sur des marchés internationaux qui attachent de plus en plus d'importance à la recherche et à l'innovation. Les nouvelles modifications proposées devraient maintenir les augmentations d'investissement dans la R-D des dernières années au Québec. De plus, cela permettrait à l'industrie pharmaceutique québécoise d'être plus compétitive sur la scène internationale.

Les négociations de Genève se penchent également sur le secteur des services, dont la valeur mondiale est de 800 milliards de dollars par année. Une entente dans ce domaine ouvrirait de nouveaux marchés pour nos exportateurs. Cela améliorerait la position des entreprises québécoises dans les télécommunications, le génie, l'informatique et les services financiers.

Je vous invite à suivre avec intérêt les négociations de Genève. D'après des discussions qui ont eu lieu cette semaine à Genève, les pourparlers semblent être à leur étape finale. J'espère qu'un accord puisse être conclu cette année. Une entente couronnée de succès aidera à garantir notre prospérité future.

Mais notre prospérité ne dépend pas seulement du GATT. Comme vous le savez, nous négocions maintenant avec les États-Unis et le Mexique un accord de libre-échange nord-américain. Nous visons ainsi la création d'un marché de 360 millions de personnes. Cela nous aidera à rendre notre économie encore plus compétitive. Notre prospérité ne dépend pas seulement des gouvernements. Elle est liée à chacun d'entre nous.

Il ne suffit pas que les marchés soient ouverts. Il faut aussi que nous soyons concurrentiels afin de les exploiter. Mais la compétitivité ne s'invente pas. Elle doit se fonder sur des objectifs et des attitudes.

Même si nous jouissons du deuxième meilleur niveau de vie au monde, certains chiffres sont inquiétants. Selon le Forum économique mondial, le Canada se classe au douzième rang pour la productivité. En terme d'orientation internationale, nous venons aux seizième rang. C'est donc dire qu'un sérieux redressement s'impose.